



RÉUNION DU BUREAU

Mardi 14 janvier 2014

COMPTE-RENDU

PRESENTS :

Patrice YUNG – Franck MARTIN – Thierry DELAMARE – Guy PETEL – Bruno CANIVET – Ghislaine BAUDET – Richard JACQUET – Janick LÉGER – Jean-Pierre AUGER – Jean-Claude CHRISTOPHE – Robert OZEEL – Véronique JULLIEN-MITSIENO – Maryannick DESHAYES – Hubert ZOUTU – Jacqueline PONS – Hervé LETELLIER – Alain LOEB – Yves LANIC – Jean QUÉRÉ – Jean-Marc MOGLIA – Jean CARRÉ – Guillemette NOS – François MERLE – Carole HERVAGULT – Alain LEMARCHAND – Jean-Claude COURANT – Jean-Michel DERREY – Michèle LECESNE – René DUFOUR – Didier PIEDNOËL – Alain RENAUX.

ABSENTS EXCUSES :

Bernard LEROY – Patrick MADROUX – Jean-Pierre BRÉVAL – Pascal LABBÉ – Jacques LAROCHE – Marie-Joëlle LENFANT – Gérard SAILLOT – Roland LIÉNARD – Paulette LECUREUX – Pascal LEMAIRE – Didier DAGOMET – Jacky FLEITH – Marc-Antoine JAMET – Daniel LAFFILÉ – Jean-François PETIT – Pierre MAZURIER – Dominique DELAFOSSE – Agnès HALBOUT Gaëtan LEVITRE – M. GODEMENT.

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Philippe LE GAL – Régis PETIT – Sid-Ahmed SIRAT – Philippe CROU – Vincent VORANGER.

Ordre du jour :

N°	SERVICE	INTITULE	INTERVENANTS
1		Bilan du Marathon 2013 et préparation du Marathon 2014	Président de l'association porteuse de l'organisation
2	Service concerné	Compte-rendu de réunion : Commission habitat-logement du 07 janvier,	Elus concernés
3	Tous	Examen de l'ordre du jour du conseil communautaire du 23 janvier 2014	P. YUNG
4		Affaires diverses	

I/ BILAN DU MARATHON 2013 ET PREPARATION DU MARATHON 2014 :

A l'invitation du Bureau et conformément aux termes de la convention liant l'AMSE à la CASE, les représentants de l'association Marathon Sport Evénement dressent le compte-rendu moral et financier de l'épreuve 2013.

Présentation du rapport moral et sportif par Charly HIBLOT :

« Nous sommes très contents du déroulé de l'épreuve en 2013. Les concurrents ont répondu présent, tout comme les 600 bénévoles disposés sur le parcours.

La météo a été un peu plus clémente qu'en 2012, permettant aux concurrents d'effectuer leur course sans pluie. Les communes traversées ont, une nouvelle fois, réservé un excellent accueil à l'organisation en mettant leur personnel à notre disposition.

Plus resserré, plus convivial, le nouveau village-arrivée a bien fonctionné.

La ligue d'athlétisme de Haute-Normandie a salué ce travail et cette convivialité dans son rapport d'analyse de la course.

1/ Le plus petit des grands marathons :

- 26^e marathon en termes d'arrivants sur 57 marathons organisés en France,
- 16^e marathon de France en combinant la fréquentation et les résultats enregistrés,
- Record d'inscription sur marathon avec 719 demandes de dossards,
- Record d'arrivants avec 645 concurrents qui franchissent la ligne,
- Fréquentation du marathon en hausse de plus de 10 % par rapport à 2012,
- Record masculin de l'épreuve battu par Tura Kumbi BECHERE en 2h16mn06s,
- Record féminin battu par Immaculate CHEMUTAÏ en 2h40mn42s,
- 130 équipes inscrites, 129 à l'arrivée ; une équipe n'ayant pas pris le départ.
- 2^e Ekiden de France en termes de fréquentation,
- 10^e chrono féminin et 13^e chrono masculin sur 57 marathons organisés en France en 2013,
- 1^{er} marathon de France en pourcentage d'arrivants sous les 3 heures,

Tous ces chiffres nous permettent de dire que Seine-Eure est le plus petit des grands marathons. Nous verrons pourquoi lors de la conclusion.

2/ Une exceptionnelle notoriété :

Seine-Eure bénéficie d'une exceptionnelle notoriété chez tous les concurrents qui ont terminé l'épreuve. Les commentaires sont souvent dithyrambiques. Notre page Facebook, les commentaires laissés sur les forums spécialisés regorgent de commentaires positifs louant la grande qualité de l'organisation qui n'a rien à envier aux plus grands marathons, voire aux marathons-monde tels Paris, Londres ou Berlin.

Ce marathon est reconnu pour la qualité de son parcours et pour l'accueil réservé aux concurrents grâce au soutien des clubs et, surtout, des bénévoles et des collectivités locales.

Notre communication ciblée (presse spécialisée, marathon de Paris) et le bouche à oreille portent leurs fruits puisque la fréquentation augmente régulièrement.

Nous souhaitons accueillir 1 000 marathonniens pour les 10 ans de la manifestation ».

Au terme de cette présentation, Monsieur HIBLOT laisse la parole à Monsieur Jean-Jacques QUÉZÉDÉ pour le rapport Financier.

Présentation du rapport financier par Jean-Jacques QUÉZÉDÉ et Cathy CROSNIER :

Les documents budgétaires sont disponibles sur simple demande auprès de l'association.

Avec un budget de 122 416 € arrêté au 13 janvier 2014, le budget de l'AMSE est légèrement supérieur aux 120 500 € initialement prévus en janvier 2013.

Plusieurs facteurs expliquent cette petite hausse :

- Fréquentation accrue qui entraîne des dépenses supplémentaires,
- Frais de location de matériel,
- Plus de frais d'hébergement pour les élites,
- Communication accrue,
- Frais FFA de mesurage du parcours non prévus au départ, mais nécessaire à la validité des résultats,
- Hausse naturelle des prix,
- Dépenses non prévues de prise en charge de franchise suite à des dégradations commises sur un véhicule de l'organisation.

Malgré ces 2 000 euros supplémentaires, la trésorerie est parfaitement saine puisque l'association dispose d'un fonds de roulement lui permettant de faire face aux éventuels accidents.

Nos frais de gestion sont quasiment inexistantes, simplement constitués par les remboursements de frais acquittés par les membres (essence, déplacements) et les frais de téléphonie, d'affranchissement, etc.

Comparé aux marathons qui sont situés devant le nôtre dans la hiérarchie nationale, le budget du marathon Seine-Eure est lilliputien. Mais chaque euro investi est un euro utile.

Le budget du Marathon Seine-Eure est donc le plus petit budget des grands marathons.

PERSPECTIVES 2014 :

Le budget 2014 est en hausse d'environ 25 % pour fêter dignement les 10 ans de la manifestation. Les collectivités locales sont appelées à financer, exceptionnellement, cette hausse.

Monsieur OZEEL s'interroge sur cette hausse et sur le fait que les collectivités soient sollicitées. Il pense que l'association pourrait travailler en direction des entreprises afin de développer du sponsoring.

De son côté, Monsieur MERLE pense que l'association pourrait travailler avec les étudiants des écoles de commerce. L'association pourrait ainsi développer son réseau de partenaires et les étudiants valideraient leur stage.

Messieurs QUÉZÉDÉ et HIBLOT répondent tour à tour que la situation n'est pas simple dans la mesure où :

- Les entreprises sont de moins en moins enclines à signer des chèques ou fournir gracieusement prestations et marchandises,
- Que le recours à des étudiants ne correspond pas aux besoins de l'association. Cette dernière travaille en effet dans la durée, tout au long de l'année et le recours à des étudiants ne peut se faire que de manière ponctuelle. Cette piste a d'ailleurs été suivie, sans donner de résultats.
- Que l'idée est bien d'embaucher un salarié en contrat Emploi d'Avenir pour développer et pérenniser le Marathon Seine-Eure.

Ceci étant dit, Monsieur QUÉZÉDÉ cède la parole à Monsieur VORANGER qui présente, en tant que secrétaire de l'association, le projet mis en place pour les 10 ans de l'épreuve.

Le projet d'animation pour les 10 ans de l'épreuve :

Village départ :

Le village départ est triste parce qu'il n'accueille que très brièvement les concurrents.

Installé le samedi et le dimanche matin, il demande beaucoup de main d'œuvre pour être immédiatement démonté.

Pourtant, c'est la première « vitrine » de l'épreuve. Il faudra donc faire un beau village-départ pour les 10 ans, avec de la lumière, de belles tentes pour accueillir les participants, de la musique, des machines à confettis, permettant de faire monter la pression jusqu'au coup de pistolet libérateur.

Il faudra donc faire intervenir de nouveaux prestataires, d'où un surcoût pour l'association.

Village-arrivée :

Le village arrivée fonctionne très bien, mais n'offre pas beaucoup d'animation.

Nous envisageons d'amplifier le volet animation en organisant le samedi une table ronde « nutrition, santé, récupération autour du marathon » avec des médecins du sport, des nutritionnistes, des diététiciens, des sportifs... Participation de Stendo

Stand Essai de chaussures vendredi et samedi avec ASICS et SPORT 2000 : tapis, cameras.

Animation sur le parcours :

Mobiliser les comités des fêtes de la CASE sur un projet d'animation lors du marathon,

Galleries de portraits géants des vainqueurs et des anonymes (panneaux 2mx1m) sur la ligne d'arrivée, voir dans des secteurs déserts ou sur le village. Leur pose pourrait être assurée par les services techniques municipaux ou CASE.

Décorer le parcours de Val de Reuil avec des drapeaux, fanions, tous supports pouvant s'animer avec un peu de vent (un peu comme cela a été fait, un moment, avec les poissons japonais du rond-point des Clouets).

Multiplier les petits groupes de musique sur le parcours.

Bénévoles déguisés tout au long du parcours : attention pas ceux qui sont sur les carrefours mais sur les ravitaillements, épongeages... A coordonner avec les responsables de zones.

Se souvenir du 10^e MSE comme celui d'un « accueil exceptionnel » :

Remise de barres énergétiques et/ou de boisson énergétique : trouver un partenaire,

Créer un film sur l'épreuve de 10 ans. Retransmission de la course en direct par circuit vidéo fermé avec écran à l'arrivée. Diffusion des meilleures images de la course avant le protocole sur écran extérieur.

Trouver un parrain connu internationalement,

Etudier la faisabilité d'une pasta party « marathon » et « Ekiden »,

Offrir l'inscription à tous ceux qui ont participé aux 9 éditions précédentes,

Offrir une rose ou un bouquet à toutes les finisseuses,

Faire une tombola gratuite, avec des lots types : montre GPS, télé, tablette.

Faire venir les meilleurs Français : Attention au coût !

Monter une ou plusieurs équipes Ekiden internationales dans le cadre des jumelages et de la semaine de solidarité internationale (par exemple, un Allemand, un Anglais, un Français, un Béninois, un Polonais, un Malgache). Ce projet pourrait éventuellement être porté par le service « politiques durables » de la CASE.

Trouver des partenaires : démarcher Harmonie Mutuelle, Lemire horticulteur, Crédit Agricole, Véolia, Gatorade, la presse, les entreprises de la zone.

Conclusion, par Jean-Jacques QUÉZÉDÉ :

« On repart avec plaisir !

L'association se réjouit d'organiser le 10^e marathon Seine-Eure et de travailler pour fêter dignement cet anniversaire.

Dans cette optique, elle propose un budget en augmentation, mais réaliste.

Nous sommes motivés et souhaitons marquer les esprits.

Nos bénévoles nous ont assurés de leur soutien et nul doute qu'ils sauront animer le parcours le 19 octobre prochain.

Le marathon Seine-Eure est le plus petit des grands marathons :

Nos résultats son flatteurs. Ils le sont encore plus lorsque l'on sait que devant nous se situent des épreuves organisées par de grandes métropoles. Paris, La Rochelle, Nice, Toulouse, Mont Saint Michel, Rennes, Annecy, Nantes, Reims, Caen, Metz, Médoc, Lille, Lyon. Aucun bassin de vie de 60 000 habitants n'enregistre un tel résultat.

Mais :

Nous sommes fatigués.

Cela fait 10 ans que nous travaillons sur notre temps de loisir pour monter cette belle manifestation.

Charly HIBLOT et moi-même avons repris la Présidence en cours de route, en 2013.

Après 5 ans de présidence, Charly n'assumera plus cette tâche très prenante.

Le bureau de l'association est quasiment constitué des mêmes membres depuis le début de cette aventure.

C'est le plus petit des grands marathons qui soit organisé uniquement par des bénévoles.

En dépit de nos efforts d'ouverture, nous n'arrivons pas à attirer de nouveaux membres car chacun se rend bien compte de l'ampleur du travail à fournir.

Les membres de l'AMSE sont partants pour assurer leur travail le jour J, mais ne veulent pas prendre plus de responsabilités au sein de l'association.

Certains membres ont quitté l'association pour raisons conjugales ou professionnelles, nous faisant prendre conscience de la fragilité de notre organisation.

Nous sommes inquiets pour la suite :

Nous sommes tous arrivés au terme de ce que nous pouvons produire. Notre engagement personnel est récompensé par les félicitations que nous recevons, mais nous ne pouvons plus procéder de la sorte.

Nous n'avons pas le temps de développer le marathon. Nous nous contentons de reproduire ce que nous avons déjà fait, de gérer au quotidien, sans avoir le temps de développer de nouveaux points forts. Dans un milieu aussi concurrentiel que celui-ci, il faut apporter de la nouveauté au risque de périlcliter.

Certains d'entre nous organisent d'autres manifestations. Le temps n'est pas étirable à l'infini.

En dépit de la décision de la CASE pour recruter un Emploi d'avenir à mi-temps au bénéfice de l'AMSE en 2012, nous sommes toujours en attente du personnel qui pourrait nous décharger d'une partie fastidieuse du travail tout en professionnalisant l'organisation.

Nous n'avons pas le temps, ni le réseau, pour attirer de nouveaux sponsors.

La plupart des gens qui composent le Bureau de l'AMSE souhaite transmettre le relais en 2015. Nous n'avons, à l'heure actuelle, aucun remplaçant. Cela nous inquiète.

Si remplaçant il y a, il faudra mettre en place les conditions nécessaires au passage de relais. Cela passe par le recrutement d'un salarié ».

III/ COMPTES-RENDUS DE REUNIONS :

Commission Habitat-Logement du 7 janvier 2014 :

1/ Aides en faveur du logement locatif aidé :

accord pour 5 opérations

- Montauve, ancienne poste, AA de 1 logement social PLAI – Siloge : 3 900€
- Val de Reuil, éco quartier des Noës, construction de 98 logements – Siloge : 582 400€

2/ Prorogation du PIG jusqu'au 31 décembre 2014

3/ Modification du PLH2 :

Recueil des avis des 8 communes qui ont adhéré à la CASE au 1^{er} janvier 2013 en cours, avis attendu pour le 19 février au plus tard, tout avis non remis dans ce délai sera réputé favorable.

4/ L'étude volet amélioration de l'habitat ancien du parc privé :

Les 1^{ers} éléments de diagnostic et d'enjeux ont été présentés au comité de suivi de l'étude du 13 novembre. Des rendez-vous auprès de certaines mairies sont en cours et les enquêtes sont à remettre pour le 31 janvier. Des enquêteurs accrédités par la CASE réalisent des visites de logements : merci d'informer et de rassurer les habitants (ne pas confondre avec les démarches d'entreprises peu regardantes).

5/ AISSE :

L'agence immobilière solidaire en phase de recherche active pour capter des logements, le dispositif est opérationnel : des brochures ont été glissées dans les boîtes de toutes les communes. Ce dispositif est prévu pour les particuliers, mais il reste ouvert aux communes et aux associations. La CASE a prévu le remboursement sous certaines conditions et un plafond des frais d'assurance GRL (risques locatifs)

III/ EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 23 JANVIER 2014 :

L'ordre du jour du conseil communautaire du 23 janvier n'appelle aucune remarque à l'exception d'une demande de clarification exprimée par Monsieur MERLE sur la subvention allouée à la Technopôle Chimie Biologie Santé.

Monsieur MERLE demande la communication d'un rapport d'activité avant que cette subvention ne soit votée.

Monsieur YUNG indique que faute d'obtenir ce rapport d'activité, la délibération ne sera pas présentée au conseil.

IV / QUESTIONS DIVERSES :

Présentation du projet ECO-Logis :

Bien qu'initialement non prévu à l'ordre du jour, le projet de découverte des différents habitats traditionnels a été présenté aux élus en ouverture du Bureau. Porté par deux jeunes habitants de la CASE, il consiste à visiter les habitats traditionnels de différents pays afin de percevoir les atouts dont notre territoire devrait s'inspirer pour proposer des logements plus respectueux de l'environnement. Il devrait durer de plusieurs mois et aboutir sur une exposition et des conférences.

Monsieur AUGER a souhaité connaître le montant de l'engagement financier demandé à la CASE.

Il a été répondu que les collectivités locales pourront financer ce projet à la hauteur de ce qu'elles souhaitent. Une somme de 3 ou 4 000 € est envisagée pour la CASE.

Monsieur YUNG souligne que le côté écologique et que le côté habitat de cette étude sont intéressants.

Monsieur MERLE souligne également l'intérêt du projet : *« la réglementation va évoluer dans les années qui viennent. Ce que ces jeunes ramèneront sera bien utile au territoire sur lequel ils s'installeront »* indique-t-il.

Pour Madame BAUDET, il s'agit sans conteste *« d'une source d'idées, de moyens à mettre en œuvre pour réduire les coûts. Ce sera très utile aux ménages primo-accédants »*.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 21 h 45.

Le Président
Par délégitation
Le Directeur Général
Patrice YUNG
Philippe LE GAL

